Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 37 (2000)

**Heft:** 1429

Artikel: Coûts et bénéfices

Autor: Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1026027

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les risques du travail, par profession

# Analyse de la mortalité et de l'invalidité précoces chez les travailleurs.

N N'EST pas égaux devant la maladie, ni devant la mort d'ailleurs. Les résultats d'une étude confirment ce que le bon sens avance souvent: il y a plus de cas d'invalidité et de mortalité dans les professions manuelles que dans les professions libérales. L'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail du canton de Genève a mené une recherche sur environ 5200 hommes, deux tiers de Suisses, un tiers d'étrangers, domiciliés dans le canton de Genève et parmi lesquels ont été recensés les cas d'invalidité et de décès entre 45 et 65 ans.

# Incidences de l'invalidité entre 45 et 65 ans

L'analyse par classe socioprofessionnelle montre que le pourcentage d'invalides, c'est-à-dire le pourcentage d'hommes ayant obtenu une rente AI complète entre 45 et 65 ans, est de 2,1% dans la classe des professions libérales. Le pourcentage augmente considérablement à mesure que l'on passe d'un échelon à l'autre de la hiérarchie sociale: 8,4% pour les directeurs et techniciens, 12,6% pour les employés, 19,8% pour les ouvriers qualifiés, 25,4% pour les ouvriers semiqualifiés et non qualifiés. Les différences selon les groupes professionnels sont encore plus manifestes (voir le tableau). Quant aux causes d'invalidité, la plus fréquente est l'ensemble des maladies cardio-vasculaires (31% des cas), suivie par les maladies des os et des articulations (19%), les cancers (12%), etc.

## Les décès par profession

Mêmes résultats pour le taux de mortalité, calculé selon le pourcentage d'hommes décédés prématurément entre 45 et 65 ans. Les travailleurs de la construction et les forestiers décèdent 50% plus fréquemment que la moyenne, les enseignants et les médecins, 50% moins. Si nombre de données confirment la dangerosité spécifique de certaines professions, d'autres mettent en évidence le mode de vie plutôt qu'un métier particulier – consommation d'alcool, de tabac, manque d'exercice, excès de vitesse.

Conclusion: la lutte contre les causes de mortalité passe par une éducation de la santé, alors que les risques d'invalidité ou de mortalité sur les lieux de travail devraient susciter des mesures de prévention au sein des entreprises.

gs

Sources: Mortalité prématurée et invalidité selon la profession et la classe sociale à Genève, Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, avril 2000.

Pourcentage d'hommes devenus invalides entre 45 et 65 ans (rente AI entière) selon le groupe professionnel.

#### Groupe prof. % d'invalides 2,9% Scientifiques et apparentés Architectes, ingénieurs 3,9% Policiers, pompiers 5,3% Directeurs, cadres supérieurs 5,9% 6,2% Enseignants Horlogers, bijoutiers 8,3% Professions médicales 8,4% Exploitants agricoles 9,6% Employés de bureau 11,7% Toutes les autres professions 12,0% Imprimeurs, typographes 13,2% Professions artistiques 14,7% Commerçants, vendeurs 15,5% Electriciens 15,7% Ouvriers agricoles 16,7% Peintres 17,4% Industrie du bois 17,6% Professions tech., auxiliaires 17,9% Magasiniers, 18,5% Métallurgie, machines 18,6% Chauffeurs professionnels 20,8% CFF et PTT 22,2% Hôtellerie et restauration 22,5% Boulangers, bouchers, 22,8% 24,6% Nettoyeurs, concierges Mécaniciens sur voiture 25,2% Manœuvre d'usine 31,3% Travailleurs du bâtiment 40,0% Population totale 15,2%

## BILATÉRALES

# Coûts et bénéfices

L'entrée en vigueur des accords bilatéraux va provoquer une augmentation de la facture des assurances sociales, augmentation résultant de la libre circulation des personnes. Durant une période transitoire de sept ans, la dépense supplémentaire est estimée à 420 millions de francs par an; elle se situera ensuite entre 380 et 610 millions.

millions de francs par an; elle se sia ensuite entre 380 et 610 millions. des contributions ve

Les adversaires de ces accords ne

manquent pas de dénoncer cette charge sociale nouvelle. Mais ils oublient de mentionner le fait que les travailleurs étrangers sont des contributeurs nets à la caisse de l'AVS. Il faudra attendre 2010 pour que la proportion des prestations touchées par les retraités étrangers rejoigne à peu près la part des contributions versées au cours de leur vie active.

| AVS - Part des cotisations | versées | et des | prestations | reçues | par les | tra- |
|----------------------------|---------|--------|-------------|--------|---------|------|
| vailleurs étrangers        |         |        |             |        |         |      |

| o o         |      |      |      |      |      |
|-------------|------|------|------|------|------|
|             | 1980 | 1990 | 1997 | 2000 | 2010 |
| Cotisations | 18%  | 21%  | 25%  | 25%  | 25%  |
| Prestations | 6%   | 9%   | 13%  | 15%  | 23%  |

DOMAINE PUBLIC, № 1429, 12 MAI 2000 5